Questionnaire Clémence Roldan :

1. **Mise en place de la démarche**

-D’où provient l’initiative de mise en place de la démarche ? (Association AIRM, Demande d’entreprises privées, Institutions locales, Riverain) et en quoi consiste-t-elle ? (mutualisation, synergie de substitution ?)

-Combien d’entreprises et de partenaires participent à la démarchent ? Qui sont-ils ? Comment sont-ils mis en avant ?

- Comment la DEI a été reçu par les adhérents à l’association ? (Y a-t-il eu des réactions opposées, des doutes ?)

-Comment ces derniers ont-ils été sensibilisés à la démarche ?

-Comment comptez-vous procéder pour mettre en place la démarche ? (Méthodologie, Indicateurs de référence ?)

- Le calendrier sur le site sera-t-il tenu ?

**2) Institutions**

- Y-at-il une implication des différentes collectivités territoriale au sein de la démarche ? Et comment s’insère-t-elle dans cette dernière ? y-a-t-il une institution clé ? (autours de laquelle s’organise la démarche)

-Y a-t-il des objectifs précis fixés par les institutions en termes de résultats et en termes de temps ? (temps au sens : on attend que la démarche soit mise en place dans ….. nombres d’années ?)

**3) Acteurs privés**

- La plupart des emplois au sein du groupement d’entrepreneurs provient soit de la métallurgie, soit de la chimie ou du médical, Y-a-t-il une « espèce clé » autours de laquelle s’organise la DEI ?

- Y a-t-il des objectifs précis fixés par les institutions en termes de résultats et en termes de temps ? (temps au sens : on attend que la démarche soit mise en place dans ….. nombres d’années ?) (Même question que plus haut : les attentes sont-elles différentes pour les acteurs privés que pour les institutions)

**Relance Possible de la discussion :**

-Quels sont les motivations à la base du projet ? (Environnementaux, social ou économique)